

Institut économique de Montréal

Rapport d'un sondage omnibus

Juin 2005

**Opinion des Québécois
à l'égard du jugement de la Cour suprême du Canada
relatif à l'interdiction aux citoyens de payer
pour des soins de santé déjà couverts par le
gouvernement**

22 juin 2005
13026-006



Rappel méthodologique

Ce sondage a été effectué par Léger Marketing au moyen d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 Québécois et Québécoises âgé(e)s de 18 ans ou plus, pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

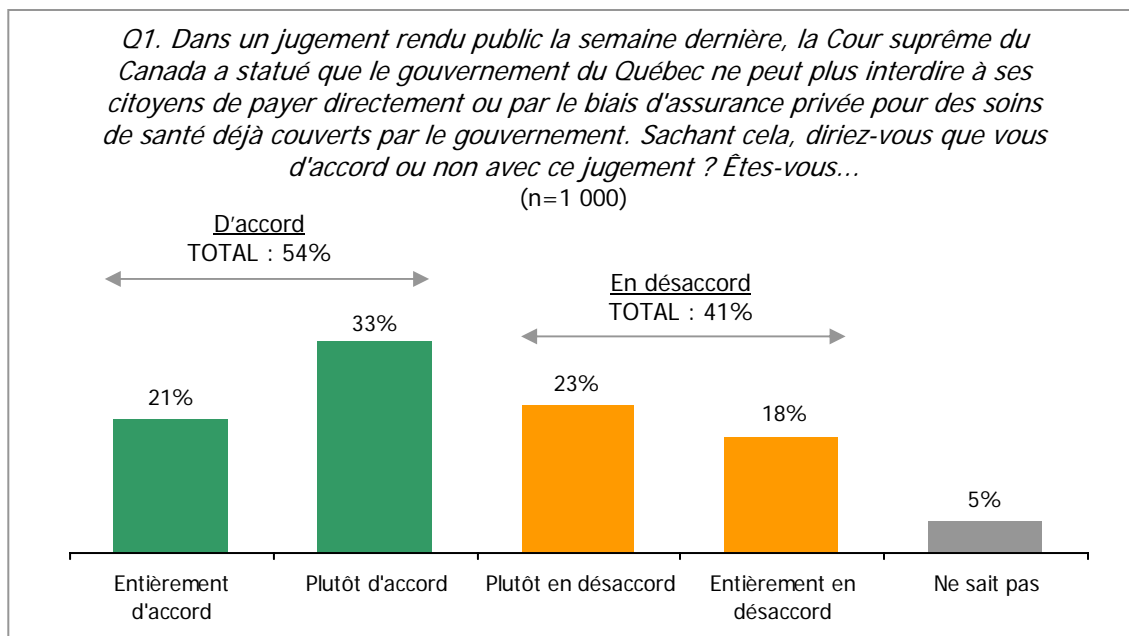
Les entrevues ont été réalisées à partir de notre central téléphonique de Montréal du 15 au 19 juin 2005. Nous avons la possibilité d'effectuer jusqu'à 10 appels dans les cas de non-réponse.

Selon les données de Statistique Canada, les résultats ont été pondérés selon le sexe, les régions et la langue parlée à la maison afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population adulte du Québec. Finalement, nous obtenons avec les 1 000 personnes sondées, une marge d'erreur maximale de $\pm 3,1\%$, et ce, 19 fois sur 20.

Résultats du sondage

1. Opinion des Québécois sur le jugement de la Cour suprême

- Au total, 54% des Québécois interrogés approuvent le jugement de la Cour suprême du Canada à l'effet que le gouvernement du Québec ne peut plus interdire aux citoyens de payer, que ce soit directement ou par le biais d'une assurance privée, pour des soins de santé qui sont déjà couverts par le gouvernement. En revanche, 41% sont en désaccord avec ce jugement.






Parmi les répondants qui **sont d'accord avec ce jugement de la Cour suprême**, on observe de plus **grandes proportions** chez les groupes qui présentent le profil suivant :

- Les gens âgés entre 25 et 34 ans (61%) et entre 35 et 44 ans (62%)
- Ceux qui ont des enfants de moins de 18 ans dans le foyer (62%)
- Ceux qui ont un revenu familial brut de 80 000\$ et plus (65%)
- Les professionnels (64%)
- Ceux qui occupent un emploi (58%)
- Ceux qui ont une scolarité de niveau universitaire (62%)
- Ceux qui ont l'intention de voter pour le Parti Libéral (62%) et ceux qui ont l'intention de voter pour l'Action Démocratique du Québec (65%)

Et les répondants qui **ne sont pas d'accord avec ce jugement** sont significativement **plus nombreux** parmi les personnes suivantes :

- Les résidents de l'Est du Québec (53%)
- Ceux qui n'ont pas d'enfants de moins de 18 ans dans le foyer (45%)
- Ceux qui ont un revenu familial brut de moins de 20 000\$ (56%)
- Les étudiants (55%)
- Ceux qui n'ont pas d'emploi (46%)
- Ceux qui ont une scolarité de niveau primaire (57%)
- Ceux qui ont l'intention de voter pour le Parti Québécois (47%)

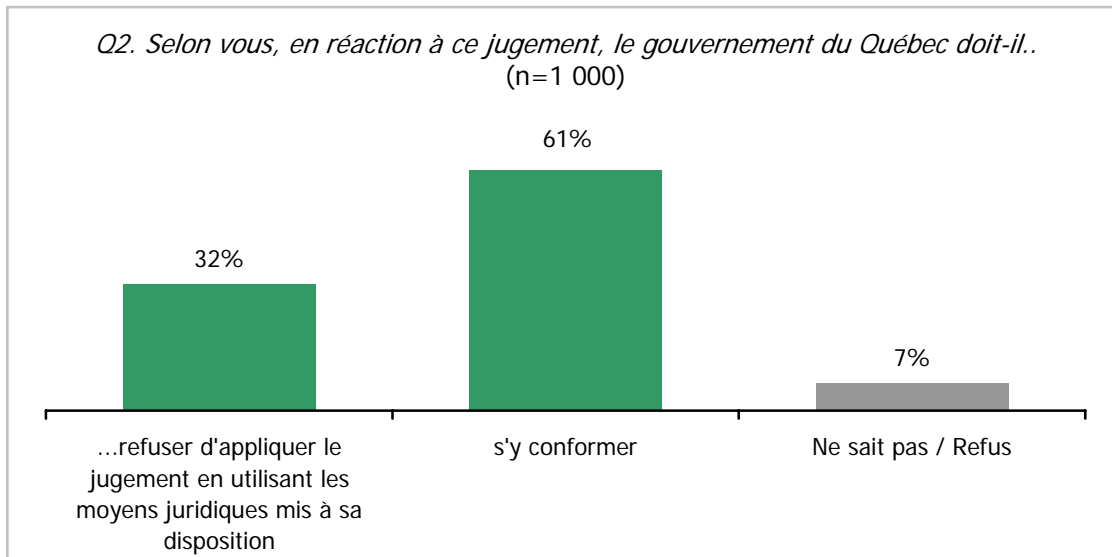
Répartition selon les intentions de vote

	Ensemble de la population (n=1 000)	 Parti Libéral Québec	 Parti Québécois	 ADQ
D'accord	54%	62% ↑	49% ↓	65% ↑
En désaccord	41%	33% ↓	47% ↑	32% ↓
Ne sait pas/Refus	5%	5%	4%	3%

Note : La flèche ascendante (↑) indique une différence significative à la hausse et la flèche descendante (↓), une différence significative à la baisse.

2. Opinion à l'égard de la réaction que devrait prendre le gouvernement

- Selon 61% des personnes interrogées, le gouvernement du Québec devrait se conformer à ce jugement de la Cour suprême. Par contre 32% estiment que le gouvernement devrait plutôt refuser d'appliquer ce jugement et utiliser les moyens juridiques mis à sa disposition. Un taux de 7% des répondants ne se prononcent pas sur cette question.





Parmi les répondants qui **veulent que le gouvernement refuse d'appliquer le jugement en utilisant les moyens juridiques mis à sa disposition**, on observe de plus **grandes proportions** chez les groupes qui présentent le profil suivant :

- Les gens âgés entre 55 et 64 ans (39%)
- Les francophones (35%)
- Ceux qui n'ont pas d'enfants de moins de 18 ans dans le foyer (35%)
- Les travailleurs manuels (41%)
- Ceux qui ont l'intention de voter pour le Parti Québécois (40%)

Et les répondants qui **veulent que le gouvernement se conforme au jugement** sont significativement **plus nombreux** parmi les personnes suivantes :

- Les gens âgés entre 35 et 44 ans (71%)
- Les non-francophones (71%)
- Ceux qui ont des enfants de moins de 18 ans dans le foyer (70%)
- Les professionnels (68%)
- Ceux qui ont une scolarité de niveau universitaire (68%)
- Ceux qui ont l'intention de voter pour le Parti Libéral (72%) et ceux qui ont l'intention de voter pour l'Action Démocratique du Québec (70%)

Répartition selon les intentions de vote

	Ensemble de la population (n=1 000)	 Parti Libéral Québec	 Parti Québécois	 ADQ
...refuse	32%	19% ↓	40% ↑	25%
...s'y conforme	61%	72% ↑	56% ↓	70% ↑
Ne sait pas/Refus	7%	9%	4% ↓	5%

Note : La flèche ascendante (↑) indique une différence significative à la hausse et la flèche descendante (↓), une différence significative à la baisse.